

Image not found or type unknown



## Rupture association et activité

Par **Iolo13**, le **24/02/2015** à **23:39**

Bonsoir

Je suis actuellement patron et associé 50/50 d'une sarl comportant de employés.  
quel ce passe t'il si je souhaite mettre un terme ) mon association et créer un e autre sté dans  
la meme branche qui est le bâtiment, quels sont mes droits et devoirs, a quoi doit je  
m'attendre fiscalement et autres....

Merci de votre réponse afin de pouvoir réagir au plus vite...